MAJ : le 19/01/2024

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
à PLÉRIN

BAC PRO
Services Aux Personnes et Animation des Territoires (SAPAT)

Diplôme de niveau 4 (ancienne nomenclature niveau IV)
SCOLAIRE-APPRENTISSAGE

Prérequis, modalités et délai d'accès	La formation s'adresse à toutes personnes : - Après la 3ème - Après une année de CAP ou 2nde professionnelle ou générale - Après l'obtention d'un CAP (exemple : CAPA SAPVER)
Présentation générale	La formation se déroule par alternance (1855 heures de formation) : • 595 heures de formation en 1ère année • 630 heures de formation en 2ème année • 630 heures de formation en 3ème année Le rythme de l'alternance correspond à : 1 à 2 semaines de formation puis 1 à 2 semaines de stage/entreprise.
Objectifs de la formation	- Appréhender le fonctionnement des structures de l'aide à la personne et du territoire. - Développer l'autonomie, la prise d'initiatives et la confiance en soi, - Apporter du bien-être et du confort au public.
Contenu de la formation	**MODULES PROFESSIONNELS :** - **Technique culinaire** - **Entretien des locaux** - **Animation auprès des différents publics** - **Connaissances des publics, des structures et des territoires** - **Soin et confort de la personne âgée** - **Action en lien avec le territoire** **MODULES GENERAUX :** - **Français** - **Histoire-géographie** - **Anglais** - **Mathématiques** - **Informatique** - **Physique-chimie** - **Bio-écologie** - **EPS**
Compétences et capacités professionnelles visées	***Savoir communiquer :*** Accueil des publics et prise en charge de demandes, mise en œuvre d'une communication adaptée aux interlocuteurs et situations, valoriser la structure et les services qu'elle propose. ***Savoir organiser et évaluer son travail*** : Préparation, structuration, évaluation d'une activité, gestion et évaluation d'une équipe.

	Savoir accompagner les personnes : Aménagement du cadre de vie, proposer des activités pour le bien-être de la personne, réaliser en autonomie une intervention d'aide à la personne, identifier des situations à problèmes et élaborer des réponses, suivre des démarches administratives. ***Concevoir et mettre en œuvre une activité de service*** : (analyser les besoins, les ressources d'un territoire, mettre en réseau les différents acteurs, organiser l'activité de service).
Modalités pédagogiques	***La pédagogie de l'alternance :*** En partant de la réalité concrète et en étant acteur de sa formation, l'apprenant progresse et acquiert des bases scolaires pour élaborer son parcours professionnel. En partant du concret l'apprenant visualise mieux, comprend à quoi servent les cours et fait de lui-même, le lien entre théorie et pratique. Des outils et liens indispensables : Le carnet de liaison : cet outil est visé à chaque alternance par les 3 partenaires, la famille, le maitre de stage ou d'apprentissage, la MFR. il permet de suivre le parcours du jeune pendant sa formation Le lien parents/équipe pédagogique : le responsable de classe (avec le référent stage ou le maître d'apprentissage pour les questions liées aux stages ou à l'apprentissage) est l'interlocuteur privilégié de la famille, des contacts réguliers permettent de prendre en amont les éventuels problèmes, d'accompagner au mieux le parcours d'orientation, et de suivre la progression de l'apprenant.
Les structures de stage ou d'apprentissage	• **Près des enfants** : école maternelle, crèche, halte-garderie… • **Près des personnes âgées** : EHPAD, foyer logement, résidence seniors, aide à domicile, service long séjour… • **Santé** : milieu hospitalier dans les différents services, infirmier à domicile, ambulancier… • **Près des personnes en situation de handicap** : IME, Foyer, ESAT, Centre de rééducation… • **Près des personnes défavorisées** : restos du cœur, Emmaüs, secours populaire… • **Territoire** : ferme auberge, ferme pédagogique, office de tourisme… • **Collectivités locales** : commune, communauté de commune… • **Organismes de services publics** : MSA, CAF…
Dates	**Prochaine session du BAC PRO (entrée en 1ère année)** **Du 2 septembre 2024 au 30 juin 2027** **Les dates d'examens sont prévues à la fin de la troisième année.**
Lieu(x)	Maison Familiale Rurale de PLERIN pour la formation théorique. Les stages se déroulent ensuite dans les structures choisies par les apprenants, en fonction de leur zone géographique.
Contact	02-96-33-44-60 mfr.plerin@mfr.asso.fr

Suivi de l'action	Plusieurs outils permettent aux apprenants de vérifier le suivi de la formation qu'ils suivent : - Emargement par l'apprenant et validation par le formateur, - carnet de liaison, - Visite de stage/entreprise par le formateur, - entretien individuel,
Passerelles et débouchés possibles	***Les poursuites d'étude :*** - D.E INFIRMIER - D.E AIDE SOIGNANT - D.E AUXILIAIRE DE PUERICULTURE - D.E EDUCATEUR SPECIALISE - D.E TISF (Technicien d'intervention sociale et familiale) - BTS ESF (Economie sociale familiale) - BTS DATR (développement et animation des territoires ruraux) - BTS SP3S (Services et prestations des secteurs sanitaires et sociales) - AUTRES… ***En emploi… :*** ATSEM (agent spécialisé en école maternelle) AGENT DE CRECHE ANIMATEUR AUPRES D'ENFANTS OU DE PUBLICS EN PERTE D'AUTONOMIE AUXILIAIRE DE VIE AGENT DE SERVICE HOSPITALIER
Accessibilité aux personnes en situation de handicap et inclusion scolaire	Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les jeunes ayant un parcours adapté sont les bienvenus. Après entretien avec la famille ou les structures d'accueil, nous envisageons un calendrier adapté et personnalisé. Pour tout renseignement contactez notre référente handicap Mme BLANZIN (sandrine.blanzin@mfr.asso.fr)